

21 oct 2021 -17:15

Appartient à Conseil des ministres du 21 octobre 2021

Prolongement du mandat de la présidente de la Commission nationale pour les droits de l'enfant

Sur proposition du ministre de la Justice Vincent Van Quickenborne, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal portant désignation de la présidente de la Commission nationale pour les droits de l'enfant.

Le Conseil des ministres approuve le renouvellement du mandat de Karen Van Laethem en tant que présidente de la Commission nationale pour les droits de l'enfant, pour une durée de cinq ans à partir du 1er octobre 2021.

Le projet est soumis à la signature du Roi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Vincent Van Quickenborne, Vice-Premier ministre et ministre de la Justice et de la Mer du Nord
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 792 99 02
contact@teamjustitie.be

Dounia Boumaaza
Porte-parole (FR)
+32 483 85 98 20
dounia@teamjustitie.be

Edward Landtsheere
Porte-parole (NL)
+32 479 44 93 29
edward@teamjustitie.be